



Lundi 10 juin 2024

Élections législatives 2024 Dépôt des candidatures du 12 au 16 juin 2024

Les élections législatives auront lieu les dimanches 30 juin et 7 juillet 2024.

Elles ont pour but d'élire les 577 députés qui siègent à l'Assemblée Nationale.

Les députés sont élus au scrutin universel direct majoritaire uninominal à deux tours par circonscription.

Pour l'ensemble des 16 circonscriptions des Bouches-du-Rhône, le dépôt des candidatures s'effectue :

du mercredi 12 juin 2024 au dimanche 16 juin 2024

à la préfecture des Bouches-du-Rhône,

Place Félix Baret - 13006 Marseille

aux horaires suivants uniquement :

le matin de 9h à 12h,

et l'après-midi de 13h à 17h (18h le dimanche 16 juin).

La désignation d'un mandataire financier est obligatoire.

La fiche de procédure pour désigner un mandataire financier sera disponible dès que possible sur le site de la préfecture. (<https://www.bouches-du-rhone.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Vie-democratique/Les-elections/Les-elections-en-20242>)

Il est recommandé de déposer le dossier de désignation de mandataire financier au moment du dépôt du dossier de candidature.

Pour toute demande presse, merci de l'adresser à pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr